

cède à l'inscription des personnes de plus de soixante-dix ans admissibles à la pension universelle à participation, afin que le jour où la loi nécessaire aura été adoptée, l'application en soit plus facile.

Vous avez également adopté une mesure distincte touchant les allocations aux aveugles, ainsi que diverses autres mesures étendant les avantages qui découlent de la Charte des anciens combattants et relevant les pensions en faveur de certains groupes d'anciens combattants et des personnes à leur charge.

Vous avez autorisé l'octroi de subventions aux universités et aux établissements d'enseignement supérieur de même rang.

Le droit de pourvoi requis dans le cas des Pétitions de droit a été aboli.

La loi des Indiens a fait l'objet d'une révision complète et la nouvelle loi est maintenant en vigueur. Il y a eu également révision considérable de la loi des Postes.

D'autres mesures ont été adoptées à l'égard des subventions aux municipalités; de la réglementation du crédit au consommateur; du classement des produits laitiers; de l'aménagement d'une ligne de chemin de fer depuis Sheridan jusqu'à Lynn-Lake dans la province du Manitoba; des legs de la maison Laurier et de Kingsmere.

Vous avez modifié, entre autres mesures, la loi sur la citoyenneté canadienne; la loi de la Cour suprême; la loi sur le rétablissement agricole des Prairies; la loi de la Commission du district fédéral; la loi des élections fédérales; la loi des juges;

la loi des Territoires du Nord-Ouest; la loi du Yukon; la loi sur la Société centrale d'hypothèques et de logement; la loi nationale sur l'habitation; la loi sur le contrôle des changes; la loi sur la Commission canadienne du blé; la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or; et le Code criminel.

Vous avez approuvé des accords intervenus entre le Canada et la France, et entre le Canada et la Suède, au sujet de l'impôt sur le revenu, ainsi qu'une convention entre le Canada et la France, en matière de droits de mutation par décès.

Membres de la Chambre des communes,

Je vous remercie d'avoir voté les crédits nécessaires aux services publics et pour faire face, dans le domaine de la défense, à des obligations qui atteignent un niveau sans précédent en temps de paix.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Notre population continuera, j'en suis sûr, à prier pour le rétablissement complet de la santé du Roi et à invoquer la bénédiction de la divine Providence pour notre pays, ainsi que pour nos troupes et celles des autres pays qui luttent pour maintenir le règne du droit dans les relations entre nations.

Ainsi s'est terminée la quatrième session de la vingt et unième législature.

---

FIN DE LA SESSION